

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Carmignac Court Terme

Nom de l'initiateur : Carmignac Gestion S.A, 24 Place Vendôme, 75001 Paris, France.

Part : A EUR Acc

Code ISIN : FR0010149161

Site Internet de l'initiateur : www.carmignac.com

Appelez le (+33) 01 42 86 53 35 pour de plus amples informations.

Description : Carmignac Court Terme, "le fonds", est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM) et agréé en France par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro FCP19970038. Le fonds est un fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme.

Nom de l'autorité de tutelle de l'initiateur : Carmignac Gestion est une société de gestion d'OPC agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (GP97008).

Date de production du document d'informations clés : 09/02/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Carmignac Court Terme est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM) classifié comme un « Fonds monétaire court terme » conformément au Règlement (UE) 2017/1131.

DURÉE

Le fonds a été créé le 26/01/1989 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

OBJECTIF

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence du marché monétaire de la zone Euro, l'€STER Capitalized index, après prise en compte des frais de gestion réels, par un investissement sur des titres d'émetteurs qui intègrent dans leur fonctionnement des critères de responsabilité sociale et environnementale et de développement durable. L'€STER Capitalized index est un taux d'intérêt interbancaire de référence. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire.

Le fonds investit principalement en instruments du marché monétaire libellés en euro, à taux fixe et/ou taux variable et/ou taux révisable. Le fonds investit sur des titres d'émetteurs publics, garantis ou non par un état, ou privés. Le fonds peut investir dans des titres négociables à court et moyen terme et bons du trésor. La maturité moyenne pondérée du portefeuille (WAM) est limitée à 60 jours et sa durée de vie moyenne pondérée (WAL) est limitée à 120 jours. Le fonds peut investir plus de 5% et jusqu'à 100% de ses actifs (20% pour les émetteurs des pays émergents) dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par les émetteurs autorisés dans le cadre du ratio dérogatoire de l'article 1757 du règlement (UE) 2017/1131. Le gérant prend des positions en vue de couvrir les parts libellées en devises autres que l'euro contre le risque de change en utilisant des contrats de change à terme ferme de gré à gré. Le fonds peut être investi dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 9,99% de l'actif net.

Ce fonds est un OPCVM géré activement, dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du fonds ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est

fixée quant au niveau de cet écart.

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales/sociales conformément à l'article 8 du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") au travers d'une approche "best-in-class" qui a pour but d'identifier les émetteurs leaders de leur secteur (pour les émetteurs privés) ou par zone géographique (pour les Etats) selon les critères ESG identifiés: respect des politiques sectorielles sur les activités controversées, exclusion des émetteurs qui contreviennent de manière répétée à au moins un des 10 Principes du Pacte Mondial des Nations Unies et/ou aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales ; exclusion des activités controversées (plus de 10% du chiffre d'affaires) comme l'alcool, le tabac, l'armement, les jeux d'argent, la pornographie ; et exclusion des émetteurs présentant les moins bonnes pratiques ESG au sein de chaque secteur d'activité. Le FCP investit au moins 90% de son actif net (hors liquidités accessoires) dans des titres et des OPC ayant fait l'objet d'une analyse ESG. Il suit une approche "en sélectivité" qui aboutit à une réduction au minimum de 20% de l'univers d'investissement extra-financier, défini comme étant les obligations d'entreprises de maturité courte libellées en euro. Certaines entreprises détenues en portefeuille peuvent avoir des pratiques ESG perfectibles et/ou être exposées à certains secteurs où les problématiques environnementales, sociales ou de gouvernance demeurent importantes.

INVESTISSEUR DE DÉTAIL VISÉ

Du fait de l'exposition du fonds au marché monétaire, ce fonds convient à l'investisseur dont l'objectif est la préservation de son capital. La durée minimum d'investissement recommandée est d'un jour seulement.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

AUTRES INFORMATIONS

Cette part est une part de capitalisation.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 18:00 CET et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

Le depositaire du fonds est BNP Paribas, S.A.

Le prospectus du fonds, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles sur le site www.carmignac.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque : l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les risques insuffisamment pris en compte par l'indicateur incluent :

- Risque de contrepartie : le fonds pourrait subir des pertes si une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles et ne peut pas les honorer, en particulier dans le cas des instruments dérivés négociés hors cote.
- Risque de crédit : le fonds est investi dans des titres dont la notation de crédit peut diminuer, ce qui signifie qu'il existe un risque que l'émetteur ne puisse pas honorer ses engagements. Si la solvabilité d'un émetteur se détériore, la valeur des obligations ou des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.
- Risque de liquidité : les marchés auxquels le fonds participe peuvent être soumis à une illiquidité temporaire. Ces distorsions du marché pourraient avoir un impact sur les conditions de tarification dans lesquelles le fonds pourrait être amené à liquider, initier ou modifier ses positions.



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



La durée de la période de détention recommandée est de 1 jour.

Si le produit est libellé dans une monnaie autre que celle qui a cours légal dans l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, la performance obtenue par l'investisseur de détail, lorsqu'elle est exprimée dans la monnaie de l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, peut varier en fonction des fluctuations de taux de change.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. La classe de risque 1 sur 7 est une classe de risque faible.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Période de détention recommandée :		1 jour
Exemple d'investissement :		10 000 €
		Si vous sortez après 1 jour
Scénarios	Scénarios	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 900 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,00 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 900 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,00 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 900 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,00 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 900 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,00 %

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez

- Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 08 janvier 2019 et le 09 janvier 2019
- Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 09 décembre 2014 et le 10 décembre 2014
- Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 01 avril 2024 et le 02 avril 2024

QUE SE PASSE-T-IL SI CARMIGNAC GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du fonds. Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les montants indiqués ici sont les frais cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Si vous sortez après 1 jour	
Coûts totaux	100 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,00 %

* La réduction du rendement (RIY) montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,00 % avant déduction des coûts et de -1,00 % après cette déduction. Les frais totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00 % du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts d'entrée	Max. 1,00% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	50 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché monétaire, la durée recommandée de placement est supérieure à 1 jour.

Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Les rachats sont possibles chaque jour ouvré. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous avez des réclamations à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez utiliser différents moyens de communication : par e-mail à complaints@carmignac.com, par courrier 24 Place Vendôme, 75001 Paris, France ou par téléphone en composant le numéro (+33) 01 42 86 53 35. Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la réclamation. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.carmignac.com. En cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois ou si vous considérez insatisfaisante la réponse apportée par Carmignac Gestion, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF par courrier ou formulaire électronique (<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le fonds est classe comme produit relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR).

Le fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: www.carmignac.com. La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une *U.S. person*, selon les définitions des réglementations américaines *Regulation S* et *FATCA*. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds ou de votre conseiller fiscal. La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus. Historique mensuel des scenarios de performance et performances passées : <https://go.carmignac.com/scenario-de-performance> Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.